

ABONNEMENTS

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Seize mois.....	\$2.00
Un an.....	\$1.50
Huit mois.....	\$1.00
Six mois.....	\$0.75
Quatre mois.....	\$0.50
Le numéro.....	3cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

1ère insertion par ligne....10c
Insertions subséquentes....5c

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'un mois quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arriérés.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

QUEBEC

SAMEDI 24 MAI 1884



ENCYCLIQUE

De Sa Sainteté Léon XIII
SUR LA FRANC-MACONNERIE

(Suite.)

La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les Maïchécus, les Francs-Maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs; de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance en cas contraire aux traitements les plus rigoureux, à la mort elle-même. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus soit d'avoir livré la discipline secrète de la société, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs; et cela se pratique avec une telle audace, une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et pour en tirer vengeance. — Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres; enchaîner à soi par les liens les plus serrés, sans leur voir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère, armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime: ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la

nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la morale naturelles.

D'autres preuves, d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets dont elle est la cause; "un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut pas porter de bons." (10).

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici, en effet ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué et cette conclusion nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les francs-maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but — il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au naturalisme.

Tout ce que nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble et en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trahissent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les conduire d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une tartréité qui d'elle-même repousse et effraie. En outre, des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations. Il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

Or, le premier principe du naturalisme c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, s'il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des

sentiments erronés. Ils veulent que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission toute-fait propre et spéciale de l'Eglise catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner, avec tous les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'aclarnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant dans les choses qui touchent à la religion, qu'on voie à l'œuvre la secte des franc-maçons, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mandat de mettre à exécution les principes des naturalistes.

Ainsi, dût il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à néant au sein de la société civile le magistère et l'autorité de l'Eglise, d'où cette conséquence que les franc-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne cessent pas de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise de l'Etat. De ce fait, ils mettent hors des lois et ils excluent de l'administration de la chose publique la très sainte influence de la religion catholique, et ils aboutissent logiquement à la prétention de constituer l'Etat tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise. — Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des choses humaines l'Eglise, ce guide si sage et si sûr; il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là, l'impunité avec laquelle par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements mêmes de la religion catholique. Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée: rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui en apparence, ne semblent pas trop oppressives mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté.

Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire, et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques, soumis à mille servitudes, sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées ou dispersées. — A l'égard du Siège Apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après que, sous de faux prétextes, ils ont dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté

et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les auteurs de ces sectes en soient arrivés au point, qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins, à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, et à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme véritable la volonté où sont les Francs-Maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes.

Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à réléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égales.

Les naturalistes vont encore plus loin. Audacieusement engagés dans la voie de l'erreur sur les plus importantes questions, ils sont entraînés et comme précipités par la logique jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de leurs principes, soit à cause de la faiblesse de la nature humaine, soit par le juste châtiement dont Dieu frappe leur orgueil. Il suit de là qu'ils ne gardent même plus dans leur intégrité et dans leur certitude les vérités accessibles à la lumière de la raison naturelle, telles que sont, assurément l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. — Emporté dans une nouvelle voie d'erreurs, la secte des franc-maçons n'a pas échappé à ces écueils. Bien qu'en effet, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas pour chacun d'eux individuellement l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude.

(A suivre.)

(10) Matth. VII, 18.

L'Encyclique et la presse canadienne.

On répète sans cesse, et sur tous les tons, que notre pays est si catholique, si dévoué aux intérêts de l'Église, si profondément attaché au Saint-Siège que nulle part ailleurs on ne peut rien trouver de semblable. Nos journalistes et nos hommes politiques se fâchent tout rouges quand quelqu'un ose émettre, bien timidement, l'opinion que peut-être il y a des Canadiens un peu moins catholiques que le pape. C'est entendu, nous sommes tous des héros chrétiens, et pour verser notre sang nous n'attendons qu'un tout petit signe du Saint-Père. Pré-tendre que les erreurs modernes, l'indifférentisme, le libéralisme, le naturalisme, le matérialisme, l'esprit maçonnique ont pu pénétrer dans notre province aussi bien qu'ailleurs, c'est calomnier grossièrement notre pays, c'est faire preuve d'une ignorance vraiment pitoyable et d'un fanatisme aveugle.

Voilà ce que nous enseigne l'école des endormis et des endormeurs ; et cependant, hélas ! notre province vient de donner encore un de ces spectacles qui "découragent les fidèles du Christ, étonnent et scandalisent le reste de l'univers" selon l'expression si juste du *Journal de Rome*.

On aurait cru, n'est-ce pas ? que toute la presse canadienne-française se serait empressée de reproduire intégralement l'encyclique *Humanum genus* dans lequel le pontife infail- lible vient de donner au monde entier de si graves, de si salutaires enseignements.

Eh bien ! nous le constatons avec douleur et honte, cinq de nos principaux journaux quotidiens, qui se vantent de leur forte circulation, n'ont pas encore publié cette admirable Encyclique, même à titre de renseignements. C'est à peine croyable, mais c'est la stricte vérité.

D'abord, la *Patrie* qui cherche à se faire passer pour un organe catholique, en défendant certains membres du clergé, n'a pas dit un mot de ce grave document. Elle trouve de la place pour insérer les églu- brations malsaines de *Cyprien*, de M. Buies, de M. Lusignan, de M. Fréchette, etc, mais elle ignore et laisse ignorer à ses malheureux lecteurs les paroles du Pape. Cela ne doit guère nous surprendre, du reste, puisque ce journal est l'organe reconnu des loges.

Un autre grand journal quotidien de Montréal, le *Monde*, qui prétend avoir la plus forte circulation de toutes les feuilles canadiennes-françaises, a gardé le même silence coupable.

Pourtant cette feuille au grand format trouve le moyen de publier deux feuillets. Nous avons jeté un coup d'œil sur un de ces romans pour voir quelle sorte de littérature ce journal préfère aux enseignements du Vicaire de Jésus-Christ. Une demi-colonne nous a suffi : c'était une scène d'amour illicite !

Vient ensuite la *Minerve* qui se donne volontiers le titre d'organe de la nationalité canadienne-française ; elle aussi publie un feuillet, sans compter les mille et une autres niaiseries dont elle bourre chaque jour ses colonnes. Elle s'est contentée de donner une pâle analyse de l'Encyclique, substituant sa prose incolore et insipide aux paroles pleines de majesté et de grandeur de Léon XIII.

A Québec, l'*Electeur*, frère siamois de la *Patrie*, a imité la conduite de l'organe attiré de la franc-maçonnerie. De l'encycli-

que, pas une ligne, mais en revanche cette feuille sert à ses lecteurs des chroniques dont le moindre défaut est la sottise la plus achevée.

L'*Événement*, journal à petit format si vous voulez, mais à huit pages, s'est contenté d'une espèce de résumé de l'Encyclique. Et pendant ce temps il consacre chaque jour une page entière à un feuilleton détestable dont nous aurons occasion de parler.

A part ces cinq grands journaux qui n'ont pas publié l'Encyclique, il y en a de plus petits qui auraient pu la publier et qui ne l'ont pas fait. Le *Quotidien*, de Lévis, par exemple, a un format assez grand pour publier deux feuillets concurremment et de longs discours politiques, mais il n'a pas encore trouvé de place pour les paroles du Pape.

Voilà l'affreux scandale que viennent de donner des journaux soi-disant catholiques de la province de Québec. Aïe ! un tel mépris pour la parole du pape enseignant l'Église universelle, cela dépasse toutes les bornes ! Il est vrai que l'école de nos journaux reçoit leurs inspirations ose prétendre que la dernière Encyclique n'a aucune application au Canada.

Mais cela, loin d'être une justification de cette conduite indigne, n'est qu'une preuve de la profondeur du mal qui nous ronge !

LA "MINERVE" et LA PHILANTROPIE

Sous ce titre : *La Charité*, titre faux, nous lisons dans la *Minerve* du 13 mai :

"La société de protection des femmes et des enfants abandonnés accomplit une œuvre excellente et est devenue une institution des plus précieuses pour Montréal. Elle se fait, comme on le sait, une spécialité de rechercher les cas d'abandon et d'y porter remède.

"Or, on ne se serait pas imaginé, avant sa fondation, combien ces cas sont nombreux. On ne se figurait pas ce qu'il y a d'hommes sans cœur qui refusent de travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles ou qui privent celles-ci du fruit de leur labeur. La Société les découvre par son infatigable agent, M. Cinq-Mars, ou par ses membres mêmes ; elle force ces individus à remplir leur devoir, ou bien les fait condamner à la prison, et recueille ensuite ou secourt les femmes et les enfants.

"Que d'actes de charité elle accomplit ainsi chaque jour. Pendant l'hiver dernier, elle a merveilleusement secondé la Saint-Vincent de Paul, qui ne pouvait suffire à toutes les misères. La ville a contracté ainsi une dette vis à vis de la société protectrice qui joint à une activité et une générosité admirable, une impartialité absolue, traitant et secourant les malheureux abandonnés sans exception de nationalité ou de croyance. C'est un témoignage que nous aimons à lui rendre et que mérite particulièrement le digne secrétaire M. Hollis."

Nous avons déjà signalé les dangers très réels qu'offre cette association composée de catholiques, de protestants, de francs-maçons, de libre-penseurs. C'est un mélange inadmissible à tous les points de vue, et l'article de la *Minerve* nous donne entièrement raison.

On cherche, par ces œuvres purement humanitaires, d'où le cachet religieux est rigoureusement exclus, où l'on n'agit que par des motifs humains, à substituer à la charité chrétienne la philanthropie, œuvre naturaliste et par conséquent maçonnique.

Que les catholiques qui veulent faire la charité, et tous devraient le vouloir, prêtent main forte à l'admirable Société de Saint-Vincent de Paul. C'est ce que de-

mande Léon XIII, dans sa dernière Encyclique, pour combattre précisément les ravages de l'esprit naturaliste ou maçonnique.

Voici des protestants et des francs-maçons qui se mêlent de "recueillir" des enfants catholiques et de les placer. Malgré leur prétendue impartialité absolue, quelle garantie a-t-on que ces enfants ne tomberont pas entre les mains de quelque hérétique où ils perdront le trésor inestimable de la Foi ? En supposant M. Hollis et les autres de son espèce animés d'une impartialité véritable, ce que nous n'admettons nullement, peut-on raisonnablement supposer qu'ils auront toujours soin de placer les enfants catholiques dans des familles ou des institutions catholiques ? Il faudrait être plus que naïf pour le croire. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'y feront aucune attention.

La *Minerve* continue ainsi :

"La société a été attaquée en certains quartiers sous prétexte qu'il ne saurait y avoir d'associations charitables sans contrôle ecclésiastique. Les pharisiens qui ont soutenu cette jolie doctrine avaient sans doute oublié la parabole du mauvais lévite et du bon Samaritain. La charité est toujours la charité, tout le monde a le droit et le devoir même de l'exercer, et aujourd'hui comme au temps où Notre Seigneur proposait le bon Samaritain comme modèle, il arrive de trouver des hérétiques et même des infidèles au cœur généreux, plus vraiment chrétien que les lévites laïques et pharisiens qui les dénoncent."

On dirait que la *Minerve* a une horreur instinctive de la vérité. Jamais on n'a attaqué cette société à cause de son défaut de contrôle ecclésiastique, mais à cause de son caractère essentiellement humanitaire et par conséquent anti-catholique. Du reste, quand il s'agit des soins à donner à l'enfance, le contrôle ecclésiastique, du moins la haute surveillance de l'évêque, est nécessaire.

Quelle surveillance l'évêque peut-il exercer sur un ramassis de francs-maçons, de protestants, de déistes, auxquels des catholiques ont l'imprudence de se mêler ?

Et que fait la parabole du bon Samaritain dans cette affaire ? Absolument rien ; c'est une profanation, voilà tout.

Personne ne nie aux protestants le droit d'exercer la charité ; qu'ils l'exercent tant qu'ils voudront. Les catholiques doivent aussi exercer la charité envers les protestants et même les impies ; ils doivent prier pour eux, les secourir dans leurs besoins temporels et spirituels.

Mais ce que les catholiques ne doivent pas faire, par exemple, c'est d'abandonner les œuvres catholiques pour aller fonder des œuvres humanitaires et philanthropiques avec des gens de toute croyance et sans croyance.

L'opportunité de l'Encyclique.

Sous ce titre nous lisons dans le *Journal de Rome* du 1er mai :

"Si nous ne savions que le Pape, en ses grands actes religieux et politiques, est assisté d'une grâce spéciale, et que le Vicaire du Christ est éclairé immédiatement de la lumière du Maître à qui n'échappent ni les secrets motifs ni les occasions, l'opportunité providentielle de l'Encyclique *Humanum genus* ressortirait de certaines communications dont nous commençons à être assaillis.

"En des lettres privées ou même en des écrits destinés à la publicité, venant de différents

pays fort éloignés les uns des autres, nos correspondants, tout en rendant à l'intention pontificale un légitime hommage, s'efforcent de démontrer que la franc-maçonnerie dénoncée par Léon XIII n'est pas celle qui fleurit autour d'eux.

"Il y aurait franc-maçonnerie et franc-maçonnerie. En France, en Italie, nos correspondants reconnaissent, il est vrai, la fin perverse des sectes ; mais ils nient que les loges qui les entourent collaborent à la même œuvre.

"L'Encyclique de Léon XIII ne s'applique pas aux loges d'Angleterre, nous écrit-on ; chez nous ce sont de simples entreprises de bienfaisance, des sociétés d'assistance mutuelle." D'Allemagne, de Portugal on nous écrit la même chose. Nous attendons du Canada, du Brésil, des États-Unis, des lettres semblables.

"La bonne foi de nos correspondants est évidente. Ils croient à l'innocence de certaines sociétés maçonniques ; ils croient que Léon XIII n'a pu vouloir flétrir des œuvres qui leur semblent inspirées par une vraie charité, par un louable sentiment d'aide réciproque.

"Comment attribuer des desseins abominables à des assemblées que président de grands princes dont la loyauté est connue ? Comment envelopper dans la même réprobation cette loge distinguée où figurent les hommes les plus respectables et les mieux intentionnés, d'où ne sont pas même exclus des catholiques déclarés, et ces officines de complots, ou ces écoles de corruption sociale où s'élaborent les lois abominables de la république française, de la Belgique et de l'Italie ?

"Ces réclamations, venues de tant de points divers, révèlent un mal vraiment profond et général. Elles indiquent l'habileté suprême de la Révolution et son esprit satanique.

"On reconnaît le crime actuel des loges françaises et belges. On ne se demande pas si ces loges, en ces mêmes pays, ont toujours révélé les desseins qu'elles sont en train aujourd'hui d'exécuter.

"Nous savons qu'en France, au temps où ce pays était régi par des gouvernements chrétiens, la franc-maçonnerie se présentait sous des apparences honnêtes. Au début de la Restauration, on sait qu'il existait une loge se disant royaliste où des personnes, de la cour tenaient séance. On dit que Berryer, le grand orateur royaliste et catholique en avait fait partie. Il fallut l'interdiction expresse de l'Église pour obliger ces hommes bien intentionnés, à renouer à une société dont ils ignoraient alors les fins secrètes.

"Plus tard, sous l'empire, des loges d'un certain rite laissaient croire au chef de l'État qu'elles pouvaient devenir un instrument de règne ; et on affirme que, grâce à cette comédie de loyauté dynastique, s'infiltra dans la société impériale ce principe de corruption politique et morale, cette doctrine d'athéisme officiel qui prépara l'effondrement final. Cette franc-maçonnerie impériale n'a-t-elle pas préparé, encouragé, patronné l'expédition qui allait livrer l'Italie à la révolution et enfin la Papauté aux ennemis de toute religion. N'a-t-elle pas inspiré cette école philosophique et littéraire qui produisit les œuvres de M. Renan, de M. About, de M. Flaubert, les discours du prince Napoléon et de M. Sainte-Beuve ? Elle a couvé tous les germes dont la République recueille la détestable moisson.

« Peut-on affirmer que la séduction maçonnique n'est pour rien dans cette désorganisation politique et sociale qui menace l'antique constitution de l'Angleterre ? »

« Où la franc-maçonnerie a-t-elle conduit le Portugal ? Où conduira-t-elle l'empire du Brésil ? En ces pays, les difficultés religieuses marchent de pair avec les difficultés politiques.

« Au Canada, c'est la franc-maçonnerie, cette franc-maçonnerie aimable, insinuante, distinguée qui est l'origine de ces conflits religieux et politiques inconnus encore il y a quelques années, et portés aujourd'hui à un tel degré d'acuité, que le Saint-Siège a dû envoyer un commissaire extraordinaire pour pacifier ces diocèses ! »

« Que va devenir ce grand empire d'Allemagne, où la franc-maçonnerie est comme une institution d'Etat, lorsque le génie de ses fondateurs ne tiendra plus en respect la révolution hypocrite ou déclarée ? En cette Allemagne nous avons lu avec stupeur la déclaration d'un grand journal catholique, affirmant l'innocuité de la franc-maçonnerie officielle ! Comme si ce n'était pas la franc-maçonnerie qui avait imposé aux gouvernements complices les iniquités du Kulturkampf ! »

« Si la franc-maçonnerie prenait tout d'abord le caractère ouvertement révolutionnaire et persécuteur qu'elle affecte dès qu'elle n'a plus à se contraindre, elle ne réussirait jamais à commencer son œuvre de corruption.

« Elle connaît l'art de conquérir les peuples. Elle sait que, pour être efficace, la Révolution doit descendre de haut en bas. C'est l'aristocratie française qui fut la première dupe du philosophisme, et c'est elle qui enseigne au peuple ces principes, au nom desquels elle allait marcher à la guillotine.

« Si elle se donnait comme ennemie des principes, elle n'en ferait pas les puissants complices dont elle a besoin pour corrompre les sociétés et détruire les monarchies.

« Elle sait prendre toutes les formes ; aristocrate et populaire à volonté, elle insinue partout le venin subtil de la corruption. Ce n'est pas avec la même liqueur, ni dans la même coupe qu'on enivre le prince et l'artisan. La franc-maçonnerie tient boutique de poisons pour toutes les élégances comme pour toutes les brutalités.

« Léon XIII n'a pas distingué entre les diverses formes de la franc-maçonnerie. Il a dénoncé la franc-maçonnerie universelle, celle qui menace les sociétés protestantes comme les sociétés catholiques, les princes comme les peuples.

« Pas de faux-fuyants, pas d'excuses. Ce qui est interdit est interdit.

« Les catholiques obéiront à leur Maître. Les autres aviseront, s'ils veulent se sauver, au péril dévoilé par Celui qui tend à toutes les puissances une main secourable.

« Mais le péril était bien grand, le mal bien subtil, puisqu'après la parole du Pape tant d'honnêtes gens hésitent encore à le reconnaître ! »

D'autre part, on lit dans la correspondance romaine de l'Univers :

« L'encyclique *Humanum genus* prouve que le Pape sait faire entendre ses paternelles leçons aux puissants comme aux faibles. Cette encyclique retentira à la cour de Berlin comme à celle de Londres

celle de Lisbonne. Au Quirinal comme à l'Elysée elle ne sera pas écoutée ; car la secte y est tout à fait maîtresse. Du moins, elle sera entendue des peuples catholiques d'Italie et de France, qui ne reconnaissent pas leurs sentiments dans ceux qui les gouvernent. L'encyclique passera les mers ; elle tranchera toute difficulté dans ce Canada, dans cette Amérique du Nord, dans ce Brésil, dans ce Chili, où la franc-maçonnerie a fait tant de dupes, même parmi les catholiques. Le Pape ne distingue pas entre les franc-maçons ; il les enveloppe dans le même anathème, eux et les fauteurs de sectes analogues. »

LIGUE CATHOLIQUE

L'excellent journal catholique de Paris, la *Croix*, propose l'organisation d'une ligue catholique pour la défense de l'Eglise afin de répondre pleinement aux vœux exprimés par Léon XIII dans sa dernière encyclique sur la franc-maçonnerie. Sa Sainteté presse de plus en plus les catholiques d'agir, de s'organiser pour la lutte. La *Croix* a déjà reçu un grand nombre de précieuses adhésions à ce projet. L'Univers, le Journal de Rome et d'autres journaux catholiques ont reproduit cet appel.

Pour notre part, nous souscrivons de tout cœur à l'idée émise par notre vaillant confrère, et nous exprimons le vœu que cette ligue s'étende au monde entier. Il y a un besoin aussi impérieux d'organisation en Amérique qu'en Europe. Comme le dit si bien un correspondant de la *Croix* : « Après l'admirable Encyclique du Saint-Père, nous ne pouvons rester les bras croisés et répéter cette parole malheureuse : « Il n'y a rien à faire. » »

REUNION

Le *Courrier*, de Saint-Hyacinthe, nous apprend, dans son numéro du 17 mai, une joyeuse nouvelle. Au mois de juin 1878 avait lieu la grande réunion des anciens élèves du collège de Saint-Hyacinthe. Il fut dès lors arrêté, comme le dit notre confrère, qu'une nouvelle réunion serait convoquée quand la chapelle, que le vénéré archevêque de St-Boniface, Mgr Taché, avait suggéré de faire construire aux frais des anciens élèves, serait achevée. L'heure de cette réunion va sonner, continue le *Courrier* : c'est le secrétaire du comité de la Chapelle, M. l'abbé Dumesnil qui vient de nous le faire savoir dans une lettre-circulaire qu'il doit adresser à tous les invités de 1878.

La chapelle, qui est très belle, se termine, et le Séminaire veut que tous ses enfants soient présents à la consécration de ce nouveau temple que les anciens élèves ont fait ériger comme témoignage de reconnaissance envers leur *Alma Mater*. La fête commencera le soir du trente juin, pour se terminer le lendemain, 1er juillet. Comme en 1878, tous les arrivants sont invités à se rendre au séminaire où la plus cordiale bienvenue les attend.

Si quelques-uns des anciens élèves ne recevaient pas la lettre d'invitation, pour une raison ou pour une autre, ils ne devraient pas s'en formaliser, mais se considérer comme invités tout de même.

Pour nous, il faudrait un très grave événement pour nous empêcher d'assister à

cette fête de notre cher collège de Saint-Hyacinthe où nous avons passé de si heureuses années.

FIAT LUX !

Nous avons publié, dans notre avant dernier numéro, la lettre d'un curé sur l'importante question de l'éducation. Cette communication contient de précieux renseignements sur les agissements des agents de M. Ouimet et l'esprit qui anime toute la boutique, comme dirait M. l'inspecteur B. Nous engageons tous ceux qui connaissent des faits sérieux et certains de cette nature à nous en faire part. Cela servira beaucoup pour les travaux qui se préparent, dans l'intérêt public, sur la grande question de l'éducation.

LES "SCIENTISTES"

Le *Monde*, de Montréal, en date du 13, nous annonce que "l'association britannique pour le progrès de la science" doit tenir sa prochaine session annuelle à Montréal. L'organe de M. Sénécal affirme que "c'est un honneur que nous saurons apprécier et un avantage dont bénéficiera le pays tout entier."

Or, il est certain qu'il n'y a pas le moindre honneur là-dedans. Ces messieurs viennent à Montréal parce que cela fait leur affaire. Le *Monde* nous apprend même que "le parlement de la Puissance contribue largement aux frais de transport de l'association."

Voilà la clé de toute l'affaire. Ces braves "scientistes" vont faire un voyage agréable à nos dépens, et ils riront ensuite de notre naïf enthousiasme.

Et que sont ces "scientistes" ? Des partisans de la science moderne, c'est-à-dire de la science sans Dieu et contre Dieu ; ce sont des protestants, des darwinistes, des libre-penseurs et des frères maçons. Ils ne nous apporteront donc rien de bon. On le sait, ces congrès prétendus scientifiques, où se réunissent des hommes de toutes les nuances, constituent un des moyens de propagation des idées maçonniques.

Que les catholiques ne se joignent donc pas aux protestants, aux francs-maçons et au renégat Steffy Hunt qui s'agitent actuellement à Montréal pour faire à ces "scientistes" une réception brillante. Que peut-il y avoir de commun entre ces gens-là et nous ?

ENQUETE

Samedi dernier, M. Tailon a déclaré, au nom de ses collègues, que le gouvernement se propose de nommer une commission royale pour s'enquérir de toutes les circonstances se rattachant à l'administration et à la vente du chemin de fer du Nord. Nous félicitons M. Ross d'avoir enfin pris cette détermination. Il faut maintenant que la Commission soit composée de manière à rendre l'enquête sérieuse.

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE.

La *Patrie* du 15 mai annonce en ces termes la candidature de M. F. Langelier à Mégantic :

"Les électeurs libéraux de Mégantic ont choisi l'hon. M. Langelier comme candidat à l'élection locale qui aura lieu pour remplacer l'hon. George Irvine nommé juge de la cour de vice-amirauté à Québec. L'élection de M. Langelier est assurée d'avance, et sa présence au parlement de Québec ne fera

qu'apporter de l'influence à la vaillante phalange libérale qui mérite si bien de son pays."

Nous citons ces lignes pour faire toucher du doigt les liens étroits qui unissent l'école libérale de l'Electeur et des MM. Langelier à l'école maçonnique de la Patrie et du F. Beaugrand.

L'*Etenlard*, le *Journal des Trois Rivières* et la *Gazette de Joliette* ont publié de magnifiques articles en réponse à l'attaque de la *Minerve* contre le *Journal de Rome*.

Le *Journal des Trois Rivières* a posé à la vieille déesse plusieurs questions embarrassantes. Notre confrère lui demande d'expliquer la vogue de la *Patrie*, journal maçonnique, qui a deux fois plus de circulation que la *Minerve*. Et continue-t-il, le *Herald* du 19 janvier dernier n'a-t-il pas déclaré qu'il y a un nombre considérable de Canadiens-français affiliés aux loges et qu'un grand nombre d'autres désirent y être affiliés ; cette déclaration du *Herald* n'a jamais été contredite, pas même par la *Minerve*. Puis, continue toujours notre confrère trilluvien, s'il n'y a pas de Canadiens-français qui sympathisent au moins avec la franc-maçonnerie, comment se fait-il que le grand banquet donné à Montréal en l'honneur de M. Vermond, député de Seine et Oise et haut dignitaire des loges françaises, ait pu réunir près de deux cents convives presque tous Canadiens-français et amis de la *Minerve*.

A cela la *Minerve* ne peut répondre que par des simplicités.

Le R. P. Hamon, S. J. a prononcé au Gesù, dimanche le 11 mai, un sermon tout à fait remarquable sur la responsabilité humaine. L'*Etenlard* de samedi dernier a publié ce sermon qui est certainement un beau morceau d'éloquence chrétienne. Le R. P. a parlé surtout de la responsabilité dans la vie sociale et publique, de la responsabilité de ceux qui ont charge d'âmes, comme le prêtre, ou qui, comme le législateur et le journaliste, ont pour mission de conduire leurs semblables. "L'homme public, a dit le prédicateur, ne se sauvera pas ou ne se damnera pas seul ; il entrainera avec lui au ciel ou en enfer un nombre plus ou moins considérable d'âmes sur lesquelles sa parole ou ses écrits auront eu une influence décisive." Le R. P. a parlé des écrivains et de la terrible responsabilité qui pèse sur eux. S'ils sont fidèles aux enseignements de l'Eglise, s'ils combattent le bon combat, leur récompense sera grande ; mais si, au contraire, ils ont le malheur de prêter leur concours à des œuvres d'impiété et s'ils meurent sans repentir, ils seront livrés à d'affreux châtements.

Ce sermon avait une portée générale et le prédicateur n'a fait aucune application particulière des vérités incontestables qu'il affirmait. Ce qui n'a pas empêché la *Minerve* de faire une vilaine grimace, le *Monde* de commettre une impertinence et la *Patrie* d'entrer en fureur. L'organe du franc-maçon Beaugrand s'est reconnu, il faut le croire, dans la peinture que le Père Hamon a faite du journal impie Maître Fréchette, le nouveau rédacteur de cette feuille maçonnique, a injurié le prédicateur de son mieux, ce qui est un très grand honneur pour ce dernier.

LE CANADA A ROME

Le Journal de Rome publie ce qui suit. Nous engageons la Minerne et ses satellites, le Quotidien, le Sorelois etc, à garder leur sang froid!

"La presse catholique au Canada ne perd pas son temps. Sans s'attarder, aux difficultés sans avoir souci des attaques des adversaires et du mauvais vouloir des libéraux, elle suit son chemin bravement, combattant sans trêve et sans exception de personnes tout ce qui est le contraire de la vérité.

"Cette attitude, que la nécessité rend parfois gênante, — le droit gêne assez souvent — n'a pas été sans susciter quelques pusillanimités. Des ecclésiastiques craintifs se sont émus, et c'est de l'un d'eux qu'est venue à la Vérité de Québec, un gèneux intrépide, cette question étonnante : La presse catholique est-elle nécessaire ?

"Nous aurions aimé à publier la remarquable réplique de nos amis de la Vérité en première page de notre journal, car elle est d'un intérêt général; mais comme dans sa visée plus immédiate elle répond surtout à des préoccupations canadiennes, nous lui conservons sa place dans le mouvement religieux."

A TRAVERS LES MONDES

M. Dentu, le célèbre éditeur de Paris, est mort récemment. Il a eu le bonheur de se réconcilier avec l'Eglise. Il a exprimé beaucoup de regret d'avoir édité certains mauvais romans et certaines œuvres littéraires répréhensibles. Avis aux journalistes canadiens qui ne se font pas scrupule de rééditer ces mauvais ouvrages.

Une dépêche de Chicago mande que l'expère Hyacinthe, qui vient de faire une tournée dans l'Ouest des Etats-Unis avec celle qui s'intitule, sans droit, Madame Loyson, doit retourner en France, le gouvernement de la République lui ayant officiellement notifié un décret légalisant l'église gallicane!

Pauvre défroqué, croit-il que la légalisation du F. Jules Ferry vaudra quelque chose devant le bon Dieu ?

A Londres, on parle d'organiser une expédition pour aller au secours de Gordon, à Khartoum, au mois de juillet! D'ici là le Mahdi a le temps de faire des ravages.

Par suite de la faillite de la maison Ward et Grant, le général Grant, ex-président des Etats-Unis, qu'on croyait et qui se croyait paissamment riche, a tout perdu. Ses trois garçons sont aussi complètement ruinés.

On annonce que le St Père a nommé Mgr Salpointe, évêque d'Arizona, coadjuteur de Mgr Lamy, archevêque de Santa Fé, Nouveau Mexique, avec droit de succession. Le télégraphe ayant fait de Salpointe, Salpink et de Lamy, Lang, le Journal de Québec a reproduit ces noms ainsi estropiés sans sourciller.

Midhat pacha, qui a joué un rôle important dans les affaires de la Turquie, est mort.

Il vient de se tenir à Cologne, Allemagne,

un congrès catholique. Cette assemblée a voté des résolutions très fortes contre la politique ecclésiastique de la Prusse; elle a félicité chaleureusement le centre catholique du Reichstag impérial et du Landtag prussien, et elle a terminé en adjurant les catholiques prussiens de ne pas prendre de repos avant que la situation des affaires ecclésiastiques ne soit ramenée à un état plus tolérable.

A l'occasion de la fête de Pâques, le Saint Père a fait distribuer douze mille francs d'aumône aux pauvres de Rome, et six mille francs à deux œuvres consacrées au bien de la jeunesse.

L'Osservatore Romano annonce que le 16 avril un huissier de la cour de cassation a notifié à la Propagande la sentence relative à la conversion des immeubles de la S. Congrégation. On voit par là que le gouvernement italien ne songe nullement à revenir à de meilleurs sentiments.

Le Reichstag allemand a voté une loi contre les socialistes.

L'empereur Guillaume a accepté la démission de M. de Bismark comme chef du cabinet prussien. Le chancelier veut s'occuper exclusivement des affaires de l'empire.

La semaine dernière il y a eu une crise financière très sérieuse à New York. Plusieurs faillites considérables se sont déclarées et pendant quelque temps la plus vive excitation a régné dans Wall Street.

Pendant un procès qui a eu lieu à Leipzig, on a découvert qu'il existait, à Paris, depuis 1864, une association pour effectuer l'indépendance de la Pologne.

Le marquis Tseng, ambassadeur de Chine à Paris, vient d'être remplacé par M. Li-Fang-poa, ci-devant ambassadeur en Allemagne. Le nouveau diplomate chargé de représenter le céleste empire en France est un lettré, âgé de cinquante ans environ. On dit qu'il appartient au parti de la conciliation.

On dit que le jeune roi d'Espagne est menacé de la consommation.

L'immonde Léo Taxil, auteur d'ouvrages infâmes, Marie Colombier, actrice, et au cur d'un pamphlet intitulé Sarah Bauman, et les éditeurs d'un autre pamphlet intitulé Marie Pigeonnier sont déferés à la justice! était emps!

POUR RIRE.

Un bohème, qui manie le pinceau à ses heures perdues, consent à faire le portrait d'un de ses plus féroces créanciers, usurier intraitable, qui l'exploite depuis longtemps.

— Dites-moi, demande le juif, où dois-je mettre mes mains pour que ma poche soit naturelle! dans mes poches?

— Non!..... dans les miennes.

Un maire libre-penseur vient de se suicider en se jetant dans un puits.

M. Prudhomme, apprenant la nouvelle reprend sentencieusement:

C'était un imbécile.

— Et pourquoi?

— Evidemment, pour aller terminer ses jours dans un puits, il faut être un seau.

* * *

Au retour d'un train de plaisir, deux Marsillais se rencontrent dans le même compartiment et se racontent leurs impressions.

— Zé vu de zoli choses dit l'un.

— Mois aussi, fit l'autre, mais ce que zé vu de plus fort, c'est un danseur qui dansait à une hauteur prodigieuse et sans balancier.

— Feuh! reprend le premier, qu'est-ce que c'est que ça? Zé vu bien plus fort, z'en ai vu un, moi, qui dansait à une hauteur inouïe; il avait un balancier..... mais il n'avait pas de corde!

* * *

On se rappelle que l'an passé le choléra sévissait en Egypte.

Un des médecins français partis là-bas pour étudier et combattre le fléau demandait au gouverneur d'une petite ville des environs du Caïre, laquelle ne compte pas plus de 3,000 habitants:

— Quelles mesures avez-vous prises contre l'invasion probable de la terrible maladie?

— Excellence, répondit le fonctionnaire égyptien, j'ai fait creuser 3,000 fosses.

LES HISTOIRES DE M. SULTE

REPLIQUE

Quinzième lettre.

Suite.

A la page 98 du même volume, il dit: — "Les jésuites n'ont rien fait d'extraordinaire auprès des habitants. Le premier prêtre venu valait tous les jésuites..... ils (les premiers Canadiens) ne doivent pas leurs sentiments aux jésuites."

C'est un pareil écervelé, qui après avoir entrepris d'écrire l'histoire, dans un style qui serait bouffon dans une satire, voudrait faire à ceux qui protestent contre ses inventions, l'obligation de prouver les erreurs de ses assertions extravagantes. Il accuse Mgr de Laval, les jésuites et autres de je ne sais combien de méfaits, et ce serait à ceux qui vénèrent la mémoire de Mgr de Laval, des jésuites et d'autres grands hommes de notre histoire, à donner des preuves que ces hommes admirables n'ont point commis de méfaits. Et toutes ces accusations, qu'est ce au fond? Des inventions de lui-même, M. Benjamin Sulte, ou bien l'exhumation de faussetés, incroyables de soi et déjà cent fois réfutées. A part certaines malheureuses dispositions de tempérament, M. Sulte est sous le fait de l'infortune d'un petit avoir acquis de fraîche date.

Tombé sur de vieilles rengaines, nouvelles pour lui, il a cru avoir fait des découvertes: sa vanité, qui n'est pas mince, lui a facilement persuadé qu'il était appelé à jouer le rôle de réformateur. Il ne se doute pas qu'il y a des critères, des moyens d'arriver au vrai qu'il faut étudier, avant d'entreprendre la lourde et périlleuse tâche de juger les événements, de mesurer les hommes et les choses. Si peu instruit qu'il soit, il a osé dire que personne, avant lui, n'a compris notre histoire; dans les sources de laquelle il ne voit que des "légendes", comme il ne reconnaît dans nos traditions que des lubies. Pas aut, sans discernement, condamnation sur nos annalistes et nos historiens, il débute par affirmer qu'il

est libre de toute discipline, sans crainte de quoi que ce soit, lui seul, supérieur à toute règle. — "Nous, qui ne sommes, dit-il, ni Français de France, ni prêtre, et qui ne craignons pas les censures ecclésiastiques, nous écrivons la vérité."

Le pauvre insensé, qui a commis toutes ces fanfaronnades et formulé ces insolences et cette impiété, est, à la vérité, beaucoup plus justiciable de la camisole et des verges que des censures. Toutefois il n'est pas encore assez complètement dépourvu de sens, pour ne pas faire preuve de mauvaise foi, quand il joue l'étonné de ce que l'on le trouve, dans ces pitoyables élucubrations, faisant acte de "mauvais catholique" et lorsque, en face des impostures qu'il accumule en son livre, on le déclare coupable des "pires choses du monde." Il tient à répéter qu'il ne craint rien. D'abord, ce n'est pas vrai; car, aussitôt qu'il se voit menacé, il court se réfugier à l'abri des autres; puis, seulement de penser ou de dire qu'on ne craint rien, est d'un étourdi mal équilibré: "L'homme de cœur, dit Louis Veuillot, craint trois choses: le jugement des justes, le jugement de sa conscience, le jugement de Dieu." Or, dans les censures ecclésiastiques, il y a tout ce qu'un homme de cœur et un homme sage doit craindre. Il existe, de nécessité, sur la terre, des autorités investies des pouvoirs de gouverner, de réprimander et de punir; plus élevé est l'ordre dans lequel ces autorités s'exercent, plus on doit s'attacher à leur obéir et plus on doit redouter leurs condamnations. Les censures ecclésiastiques, M. Sulte ose dire qu'il n'en tient nul compte; mais c'est ce qu'il y a de plus redoutable, et pour celui qui les porte et pour celui qui en est l'objet. Le simple fait d'énoncer qu'on ne les craint pas, est un acte de révolte, qui vient évidemment d'une conscience qui sent déjà les avoir méritées, ou d'une volonté qui se prépare à les encourir.

J'insiste là-dessus, parce que là gît la cause de toutes ces vilaines choses que M. Sulte entasse dans ses écrits. Qu'il relise son petit catéchisme, qu'il médite les paroles du Sauveur du Monde, rapportées dans l'Evangile, il y verra qu'on est "mauvais catholique" ce qu'on fait la "pire chose du monde," quand on se déclare contempteur des sentences de ceux qui exercent visiblement l'autorité du Chef invisible de l'Eglise, quand on ne tient pas un compte honnête, humble et efficace des enseignements, des avertissements et des censures de ceux à qui Jésus-Christ a dit: "Qui vous écoute, m'écoute et qui vous méprise me méprise." Ce précepte ne signifie pas seulement qu'on doit craindre, comme fait, les censures ecclésiastiques, mais qu'on doit ordonner ses actions de manière à ne les pas mériter. Car il importe peu de se distraire ou de se donner la mine de se soustraire à la crainte de ces jugements des justes, de sa conscience et de Dieu; ces jugements restent et s'exécutent, quand même; les fanfaronnades n'y peuvent rien. L'Eternel a dit à l'universalité des hommes: "Vous mourrez". Il y a des insensés qui bravent Dieu: ils meurent, cependant..... et après? C'est l'oubli de ces vérités qui a mis le mal dans le monde et qui l'y entretient.

Voici le treizième et onzième paragraphe de la réponse aux critiques: "En premier lieu, vous avez offert des preuves. J'ai attendu six mois; rien ne vient. Lorsque vous serez prêt, si vous m'apportez ce qui est déjà connu et que ne renferme pas mon livre, je plaiderai ignorance. Si vous publiez des renseignements restés jusqu'à présent au secret, je vous remercie."

J. C. TACHÉ. (A continuer.)

VIE DE MGR DU-PANLOUP.

Par M. l'abbé Lagrange.

(suite.)

« Opus tumultuarium », même les longs ouvrages de Mgr Dupanloup, ceux où il semble avoir mis le plus de temps et de soin, même son grand ouvrage de l'Éducation, dont l'élaboration paraît lui avoir coûté quinze années et peut-être davantage puisque c'est le fruit des études, des observations et des expériences de toute sa vie. Rien donc n'y devrait manquer, ni talent, ni compétence, ni longueur de temps, loi ou condition de toute œuvre de valeur et de durée. Oui, mais dans ces quinze années, que d'autres œuvres tumultueuses, traversant l'œuvre principale et la contrariant, et faisant d'elle aussi un « opus tumultuarium ! » Elaboration trop mêlée, trop encombrée et trop successive, c'est-à-dire ne suivant pas une conception instantanée qui aurait renfermée en germe tout l'ouvrage, et n'aurait laissé au temps que le soin d'en dégager les éléments divers. De là, plan peu arrêté, dessin ni assez net ni assez ferme, style diffus, et, malgré de fréquents rappels ou renvois, répétitions longues et fatigantes. Le livre aurait besoin d'une refonte, où on laisserait comme scories deux ou trois des six volumes qui le composent. Puis, que de déclamations, que de détails sentant le prospectus, l'invite à la Chapelle, comme en d'autres écrits il y a l'invite à l'Ami de la Religion ou au Correspondant !

Que de bonnes choses, en effet, mais offertes comme d'une bonté absolue, comme s'il n'était pas permis de faire bien en faisant autrement ! Quelle tendance habituelle et constante à se poser en modèle ! Que de considérations générales, belles quelquefois, souvent banales, en tout cas longues et déplacées dans un traité d'éducation ! Traité, oui, mais aussi discours académique, où il semble qu'on entende un orateur de distribution de prix faisant l'éloge de sa science, de son art ou de sa méthode, plutôt que l'écrivain didactique traçant aux maîtres les principes et les règles de l'enseignement et de l'éducation. Puis, que d'idées contestables, que d'éloges hasardés d'auteurs anciens ou contemporains ! Eloges, toutefois, à peu près réservés aux auteurs d'académie, à l'école du « Correspondant » ou à la « Revue d'économie chrétienne. » à tout ce qui, de près ou de loin, tient à Orléans ; hors de là, pas de salut ; rien qu'oubli ou dédain ! Ce qui ne m'empêchera pas de conclure, même après de telles prémisses, que c'est là un grand ouvrage, le plus beau et surtout le plus complet qu'il y ait en France sur l'éducation.

Grand orateur, grand écrivain, mais surtout grand évêque, « le plus grand peut-être du dix-neuvième siècle ! » Sachons gré à M. Lagrange de ce peut-être, qu'il efface bien certainement *in petto*, et que supprimaient, du vivant de Mgr Dupanloup, les amis, Montalembert entre autres, qui disait couramment : Le plus grand évê-

que de la catholicité ! Le plus grand, dans ce siècle des grands évêques ! Comment l'entendre ? Non, certes, dans l'ordre littéraire : Mgr Pie et Mgr Gerbet, par exemple, étaient d'autres écrivains que lui ; ni dans l'ordre de la doctrine, dont il a toujours un peu manqué, malgré le titre de docteur pris à Rome, en 1842, au pas de course, son pas à lui ; ni dans l'enseignement constant et fidèle de la vérité, lui qui n'a jamais été en pleine vérité, et s'est jeté, au temps du concile, en pleine erreur : ni dans les monuments qui demeureront de son épiscopat, dont il ne restera qu'un bruyant et brillant souvenir et rien qui ait fait trace heureuse dans les fastes de l'Eglise de France.

Du cardinal Gousset, par exemple, il restera le rappel de la morale outrée et fautive introduite par le jansénisme à la morale à la fois plus chrétienne et plus humaine personnifiée en saint Liguori ; du cardinal Pie, la lutte victorieuse contre le naturalisme et le rationalisme contemporain, et l'évangélisation de la vie surnaturelle dans l'homme et du règne de Jésus-Christ dans la société. De Mgr Dupanloup, encore une fois, que restera-t-il ? Hélas ! la rupture du vrai parti catholique, la division introduite dans nos rangs au nom de cette fausse paix qu'il sonnait sans cesse comme on sonne la charge, les cruelles meurtrissures de luttes engagées et menées incessamment par ce modéré à l'encontre des vrais amis et défenseurs de l'Eglise, suivant une tactique plus ou moins en désaccord avec les principes du droit. De ce qu'il a fait de bien, même dans les conseils et dans les assemblées politiques, il ne reste plus rien, par le malheur des temps sans doute, et par la méchanceté des gouvernants ; mais aussi parce que pas une de ses victoires n'a été gagnée dans les règles et selon les principes qui assurent au moins le triomphe du vrai, même lorsque l'enjeu du combat est perdu. Nous prouverons tout cela lorsque viendra l'heure des détails.

Le plus grand des évêques, celui qui, dans sa vie publique, a été le moins évêque possible, qui n'a presque jamais parlé qu'en journaliste et en publiciste, et n'a guère agi qu'en politique ! Voilà l'évêque du dehors, tout en dehors, le seul qu'aient bien connu la France et le monde. Quant à l'évêque du dedans et à ses œuvres tout à fait pastorales, on conçoit que je n'en dise rien, sinon que les prêtres orléanais n'ont pas peut-être tous les mêmes raisons que M. Lagrange de chanter ses louanges. En qualité de libéral, il était, assure-t-on, d'un absolutisme inflexible dans son gouvernement, jusqu'à forcer à démissionner les curés inamovibles. Pour lui, avec des intentions que je n'accuse pas, il n'y avait d'autre raison et d'autre droit que sa volonté, comme le prouve notamment sa conduite injustifiable dans les affaires du chapitre d'Orléans.

Comment un tel évêque serait-il encore un saint, comme M. l'abbé Lagrange l'a prétendu révéler et prouver, à l'aide de notes intimes laissées par le prélat, sous ce titre : « Souvenirs de ce que j'ai fait de mal et de ce que Dieu m'a fait de bien ? » C'est un pieux livre de compte en

partie double, par doit et avoir, où l'avoir, c'est-à-dire le bien qui vient de Dieu, dépasse nécessairement le mal qui vient de l'homme. Dans les confessions et comptes-rendus des saints, malgré leur reconnaissance et leur sentiment des libéralités excessives de Dieu, c'est le *doit* qui dépasse l'*avoir* ; tout au contraire chez l'abbé Dupanloup, qui, sans méconnaître, certes, le don de Dieu, est cependant trop disposé à se rendre ce témoignage personnel dont Jésus-Christ lui-même, parlant de soi, a dit qu'il était faux ou trompeur. Du reste, dans tout ce que prétend révéler l'abbé Lagrange de « l'extraordinaire piété de cet évêque », il n'y a pas plus d'extraordinaire que de révélation. C'est l'ordinaire d'un bon prêtre, rien de plus, et chacun savait avant l'abbé Lagrange, combien avait été régulière, intégrale, zélée, la vie de Mgr Dupanloup. Il faut autre chose pour la sainteté, cet autre chose que nous avons indiqué déjà, et que nous marquerons davantage dans la suite.

La vraie gloire de Mgr Dupanloup est dans ces trois mots : grand catéchiste, grand directeur des âmes, grand éducateur de la jeunesse. Directeur éminent des âmes, partout et en tout temps, même dans les occupations les plus absorbantes de la vie épiscopale et publique, il a été cela, et des âmes également éminentes lui rendront un jour ce témoignage devant Dieu. Il a dit lui-même : « Si je dois laisser quelque chose après moi sur la terre, c'est l'œuvre des catéchismes et des petits séminaires. Le bon Dieu m'a fait évêque pour achever, *pro meis viribus*, ces deux œuvres. » A merveille ; seulement, il ne faudrait pas chercher à faire entendre qu'il a créé l'une et l'autre, ni qu'on ne puisse rien faire en dehors de ce qu'il a réglé et pratiqué. Il n'a pas inventé les catéchismes, qu'il avait suivis, enfant, et appris à Saint-Sulpice, et dont les cahiers de M. Teysse — qu'il a, il est vrai, mieux déchiffrés et mieux appliqués qu'aucun, — lui avaient fourni la méthode. Pas davantage, il n'a inventé les petits séminaires et l'éducation. Qu'ici encore il ait fait mieux que personne, accordons-le de bon cœur, mais n'allons pas au delà. Chose un peu problématique, néanmoins, que les catéchismes de la Madeleine et le petit séminaire de Saint-Nicolas lui aient été otés juste au moment où il les avait conduits à leur plus grand éclat et leur plus grande prospérité !

Voilà, en dehors des exagérations de l'abbé Lagrange, ce qu'était Mgr Dupanloup. Resterait à voir le polémiste qui était en ce pacifique et qui dominait tout le reste, et le pamphlétaire qui est dans son historien. Mais ce sera la matière des articles successifs où nous aurons à suivre les principaux débats qui ont rempli sa vie. Après quoi, on pourra déjà répondre à la question qui tôt ou tard sera posée : A tout prendre, malgré tous les dons et toutes les qualités acquises, malgré toutes les vertus qu'on voudra et tous les services rendus, le passage de Mgr Dupanloup dans l'épiscopat aura-t-il été un bonheur pour l'Eglise de France ? Par ses

outrances en tous sens, l'abbé Lagrange aura avancé l'heure où elle se devra poser, et il n'aura pas contribué à la faire résoudre dans le sens le plus favorable à son héros.

Terminons, pour aujourd'hui, par une page très-fine de M. Emile Ollivier, portrait de maître qui, à lui seul, justifierait son admission à l'Académie française :

« Bossuet, ayant été surpris au fond de son jardin par un orage, tandis que ses abbés, la soutane retroussée, gagnaient un abri, n'accéléra pas le mouvement majestueux de son pas. « Mais, monseigneur, lui cria-t-on, vous vous mouillez ! — Un évêque, répondit Bossuet, ne court jamais. » Mgr Dupanloup n'est pas ainsi : il court toujours vers quelque chose ou contre quelqu'un. Sa figure est large et marquée de rouge, son front plus étroit que ses pommettes, son nez busqué, sa bouche serrée : tout en lui indique la prédominance inévitée des impressions. Homme d'action plus que d'ambition, à tout prix il faut qu'il se dépense, et cela lui suffit. S'il avait été pape, il eût ressaisi la grande épée rouillée de Jules II, et à Castelfidardo frappé d'estoc et de taille à côté de Lamoricière ; évêque, il a bataillé par des brochures et des articles de journaux le mieux qu'il a pu ; sous la robe épiscopale, c'est un soldat.

« De là tous les contrastes de sa conduite : son cœur est tendre et vraiment enflammé de charité, et cependant, dans aucune de ses fougues, il n'a hésité à déchirer injustement son prochain ; dans ses idées, il est d'une probité candide, et dans la discussion il n'a aucun scrupule ; il est tellement convaincu d'être dans le vrai, que, pour le prouver, à l'occasion, il cesse d'être véridique ; personne n'a plus célébré la liberté, et aucun autoritaire n'a eu des façons plus impérieuses et n'a moins su se plier aux convenances de la discussion ; la déloyauté le révolte, et il ne l'a pas reconnue chaque fois qu'elle a profité à ses passions. Du reste, littérateur distingué, ayant l'instinct de l'éducation, éloquent la plume à la main aussi bien qu'à la tribune et dans la chaire, examinant avant de juger, mais dans ce qu'il examine voyant ce qui est en lui-même, plaçant toujours un emportement, une idée préconçue, une sympathie ou une antipathie entre son esprit et l'objet qu'il considère. Exemple instructif de la déformation que les ardeurs avilissantes de l'esprit de parti produisent même dans une âme sacerdotale ! »

Certes, le portrait n'est pas sympathique, mais il n'est ni outré, ni sévère. Il est vrai également dans ses ombres et dans jours, dans toutes ses couleurs et tous ses traits contradictoires. S'il y fallait quelques retouches pour arriver à l'entière vérité et à la parfaite ressemblance, ce ne devrait pas être pour accentuer davantage les endroits flatés ou flatteurs !

U. MAYNARD.
(A suivre)

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE

La mort de M. J. N. Bienvenu, rédacteur de la *Patrie*, a donné lieu à un incident qu'il est de notre devoir de signaler : Certaines feuilles ayant fait un éloge pompeux de ce journaliste, le *Journal des Trois Rivières* a fait entendre le langage de la vérité et de la justice, et nous l'en félicitons.

Sans vouloir scruter la vie privée de cet homme, nous pouvons dire que sa vie publique a été déplorable. Il était de l'école radicale la plus avancée, de l'école de l'Institut canadien, des Douze, des Laflamme. Il avait été collaborateur au *Pays* et au *National*, et rédacteur en chef de la *Patrie* depuis sa fondation par le franc-maçon Beaugrand.

Le malheureux est mort presque subitement. On dit qu'il a eu la grâce d'avoir un prêtre avant de mourir. Voici à ce sujet ce qu'une personne digne de foi nous a raconté : Quand le prêtre est arrivé, M. Bienvenu ne pouvait plus parler et paraissait sans connaissance. Le ministre de Dieu lui prit la main en lui disant : " Mon ami, si vous m'entendez, si vous avez regret de tous vos péchés, serrez-moi la main. " Et le prêtre sentant le moribond lui serrer la main, lui a donné l'absolution et l'extrême-onction.

Dieu est infiniment miséricordieux..... Qu'il ait pitié de cette pauvre âme !

Mais qu'on ne vienne pas nous proposer cette vie et cette mort à notre admiration ! On a voulu le faire, c'est pourquoi le *Journal des Trois Rivières* a protesté, c'est pourquoi nous protestons à notre tour. La vérité a des droits imprescriptibles.

Proposer à toute une population comme modèle à suivre un journaliste de l'école de la *Patrie*, c'est un scandale qu'il faut flétrir. Ce n'est pas nous qui troublons le repos de cet infortuné ; ce sont ceux qui, au lieu de prier pour son âme, au lieu de rentrer en eux-mêmes, font un tapage indécent autour de cette tombe.

Notre excellent confrère de l'*Étendard* publie une série d'articles remarquables signés Justin et intitulés : *La Patrie philosophe*. Les erreurs et les sophismes de l'organe maçonnique sont mis à nu de main de maître.

Depuis que M. Fréchette tient la plume à la *Patrie*, l'hypocrisie de ce journal, qui a toujours été révoltante, devient tout simplement écœurante, c'est le mot. Parlant de l'*Étendard*, ce cafard dit : " Nous n'aimons pas à frayer avec les journaux en révolte ouverte avec les évêques de la province et la cour de Rome " !! Et plus loin : " La *Patrie* a toujours manifesté son plus profond respect pour la religion et pour ses ministres qui ne sortent pas de leurs attributions. "

L'article digne mais sévère du *Journal des Trois Rivières* sur la mort du malheureux Bienvenu a donné une crise de nerfs à Cyprien. Il n'écrit plus, il vomit, qu'on nous passe le mot. C'est un véritable délire. Ecoutez :

" Mais oui, n'est-ce pas ? la sensation a été si profonde dans la ville de Montréal et dans toute la province, qu'il n'y a eu que le mal-appris, le sans-cœur, l'indécent de Trois-Rivières, qui ait émis une note discordante dans le concert de religieuse sympathie qui s'est élevé de toutes parts dans la presse du pays.

" Et ce qu'il y a de plus triste en tout cela " c'est que vous aussi, probablement, misérable scribe, vous mourrez à votre poste, à votre poste de calomniateur et de pharisien hypocrite ; mais soyez tranquille, ni le "blasphémateur Beaugrand" ni les autres libéraux, n'iront cracher sur votre tombe— bien trop insignifiante, à vrai dire, pour que personne s'en occupe jamais. "

Et Cyprien a l'audace de parler de charité chrétienne quelques lignes plus bas ! Puis il mêle à tout cela le nom du pape, des congrégations romaines, de l'Université-Laval, du collège des sulpiciens, de l'archevêque, et de "tous les évêques de la province moins Un," qu'il dit être " excommuniés " par le *Journal des Trois-Rivières*.

L'allusion est facile à saisir.

Voilà comment les rédacteurs de la *Patrie* prêchent le " respect pour la religion et pour ses ministres qui ne sortent pas de leurs attributions. "

Ils ne peuvent écrire dix lignes sur la religion sans se livrer au plus abominable persiflage.

Ils ont le rictus satanique de Voltaire.

L'*Électeur* du 7 dit : " M. Gagnon a fait hier un éloquent appel en faveur des lettres canadiennes en émettant de nouveau sa vieille et excellente idée d'appliquer 5 0/0 sur les octrois de l'éducation supérieure pour l'achat des livres canadiens. Chaque institution, dit-il, sera tenue ainsi d'encourager les lettres canadiennes ; si elles veulent ensuite acheter d'autres livres de prix en Europe, elles le feront à leurs dépens. Protégeons-nous d'abord. Ce langage patriotique a été applaudi. "

L'idée est vieille, en effet, puisqu'elle date de la Révolution française, comme nous l'avons fait voir dans nos articles sur la *Bibliothèque bleue* de M. Ouimet. Mais si cette idée est vieillie elle n'est certainement pas excellente.

Les allocations votées en faveur de l'éducation supérieure ne sauraient servir de prétexte au gouvernement de forcer nos collèges à prendre, chaque année, un certain nombre des ouvrages fabriqués par la Société d'admiration mutuelle. On a déjà fait cette tentative, et NN. SS. les évêques n'ont pas tardé à la condamner. Qu'on ne recommence pas.

Le *Monde*, du 16 mai, a un article sur les écoles de Montréal. Il va de soit que cette feuille, qui se fait une spécialité de défendre les mauvaises causes, se prononce en faveur du bureau scolaire actuel. Il trouve ridicule l'idée de faire élire les commissaires par les contribuables. Nous serions curieux de voir le *Monde* entreprendre une réfutation de notre article sur cette question publié la semaine dernière. Nous avons démontré dans cet écrit que le système scolaire actuellement en vigueur à Montréal est contraire à tous les principes qui régissent cette matière et lésent profondément les droits des parents.

Le *Monde* constate, sur un ton méprisant, que dans l'enquête sur le bureau scolaire, " on a commencé par une question d'argent et on est arrivé à une question de religion : dans notre province on finit toujours par là. " Oui, et quoi que fasse le *Monde*, la religion sera toujours au fond de toutes les questions sociales.

L'étonnement que manifeste le *Monde* en voyant qu'il s'est agi de religion dans une

enquête scolaire montre qu'il existe des idées bien confuses dans les caboches des rédacteurs de cette feuille.

Règle générale, nous ne nous occupons pas, même pour en rire, des attaques purement personnelles que certains journaux dirigent contre nous. Mais l'entre-filet suivant, que nous cueillons dans le *Progrès de l'Est*, de Sherbrooke, est tellement amusant que nous ne pouvons résister à la tentation d'en faire part à nos lecteurs.

Voici :
" Les amis de Tardivel, à Montréal, sont à l'œuvre dans l'intérêt de son journal. Une circulaire leur a été adressée faisant appel à leur bourse : seulement cinq dollars par tête ! Ces fonds sont destinés à donner un peu d'éclat à la *Vérité* qui menace de céder sous les coups du mensonge ! De Trois Rivières à Montréal, c'est dans l'ordre. Au reste, le motif est excellent : faire régenter les évêques et l'Église de Dieu par le petit Veillot Canayen. Dans quelque temps, le *Journal de Rome*, s'inspirant à cette source pure, lancera un nouvel article injurieux à la face des catholiques du Canada. On ne saurait trop le répéter, cette presse soi-disant religieuse est le fléau de notre pays. Le *Tardivelisme*, voilà l'ennemi ! "

Nouvelles générales.

Il y a eu, la semaine dernière, réunion du comité catholique de l'Instruction publique.

On annonce la mort de M. Charles O'Connor, célèbre avocat catholique des États-Unis. Il était âgé de 80 ans.

Mgr Fabre, évêque de Montréal, vient de charger le R. P. Resther, S. J. d'établir la société de colonisation dans les différents collèges, couvents et grandes académies du diocèse.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, vient d'adresser à son clergé une lettre circulaire recommandant fortement l'œuvre de la colonisation.

Les catholiques de Laprairie, près de Montréal, répondant en masse à l'appel de leur curé, M. l'abbé Bourgeault, se sont réunis, le 10, pour protester contre la spoliation de la Propagande. Il y a eu messe solennelle et sermon de circonstance par M. l'abbé George Laporte, curé de St-Philippe.

Ces jours derniers Son Ex. le commissaire apostolique a visité la peuplade Iroquoise de Caughnawaga. Mgr Smeulders était accompagné de son secrétaire le R. P. de Bie et de plusieurs membres du clergé. Il y a eu à Caughnawaga, à cette occasion, une très belle et très touchante démonstration ; l'*Étendard* du 16 en publie un magnifique compte-rendu. En revenant, Son Excellence s'est arrêtée à Lachine où elle a visité l'église paroissiale, le noviciat des RR. PP. Oblats et le couvent des Révérendes Sœurs de Sainte-Anne.

Nous avons le regret d'annoncer que l'honorable Louis Panet, conseiller législatif et doyen des notaires de la province, est mort jeudi le 15 mai à l'âge de 90 ans. Qu'il repose en paix.

AVIS.

M. S. Talbot est notre agent pour Lévis autorisé à solliciter des abonnements, des annonces, à recevoir les paiements et à donner des reçus.

M. A. Normand et S. Boivin sont nos agents pour Québec autorisés à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal, aussi à recevoir les paiements et à donner des reçus.

Bureau à Montréal : M. D. Hénauld 275 rue Jacques-Cartier, est autorisé à solliciter des abonnements et des annonces pour notre journal à recevoir les paiements et à donner des reçus.

BULLETIN COMMERCIAL.

P. E. Buel, peintre décorateur, invite le public en général à lui faire une visite. Il est prêt maintenant à entreprendre tous ouvrages concernant cette ligne : Fresque, Décors, Toiles pour vitreaux de magasin, Transparents, Enseignes de tous genres. Aussi dorures à l'huile et sur verre, au No. 67, rue St Valier, St Sauveur. Residence privée, 42 St Jérôme, St Sauveur.

Nouveautés pour la saison.— Chez A. E. Boisseau, rue St-Joseph, 29, on vend des chapeaux, nouvelle forme. Tweeds et serges, dans les patrons les plus nouveaux. Cretanes, indiennes, shirting, coton jaune, (vge de large pour 7 cent valeur extraordinaire) le tout à très bas prix N. B., nos cachemirs, étant importés directement sont vendus à des prix qui défient toute compétition.

Spécialité.— M. J. E. Breton Marchand, No 68 rue St Joseph St Roch, a l'honneur d'informer le public, qu'il peut nettoyer, friser et teindre en noir toutes les plumes d'autruche, même les blanches, et les livrer le même jour, chose qui ne se fait pas ailleurs.

Une visite est sollicitée.

Breuvage.— Le Breuvage le plus fortifiant et le plus favorable à la santé est sans contredit, La Célèbre Bière et Porter Labatt de Londres.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT.

Toniques.— Les Toniques par excellence est la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres, recommandée par les plus hautes autorités médicales.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau, jusqu'à lundi le 23e jour de juin prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et portant la souscription, " Soumissions pour Bureau de Poste, etc, Sorel, Québec, pour la construction d'un "

BUREAU DE POSTE. Etc,

A

SOREL, P. Q.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa et au Bureau de la Douane, Sorel, à commencer de LUNDI, le 2e jour de juin prochain.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère.

On devra envoyer un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. EMMIS

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics
Ottawa 14 mai, 1884

LE POELE FLORENCE

A

L'HUILE DE CHARBON

Dépot d'huile Astrale et de Lampes,

56. RUE LA FABRIQUE

LE POELE FLORENCE est la plus grande amélioration du siècle. La cuisson des aliments ne cause ni trouble, ni chaleur, ni poussière, ni fumée, ni odeur. Toujours prêt, toujours sûr. Parfaitement garanti contre toute explosion. Les assurances en permettent l'usage. On peut choisir tous les genres de poëles dans notre assortiment. L'huile Astrale est délivrée en ville et dans les environs.

JOHN F. HOSSACK.

La LIGONIA

AU COMMERCE

Nous avons reçu cette semaine un char d'huile dite "Ligonia" que nous vous offrons en vente à notre dépôt, Magasin de vaisselles et verreries, 2, rue St-Paul. RENAUD & Cie Seuls agents.

LIGONIA

Aux Fabriques et Communautés religieuses, pour l'éclairage de vos églises et monastères, nous vous recommandons l'huile.

LIGONIA

Elle vous donnera une lumière brillante Elle ne fume pas les cheminées. Elle ne donne aucune odeur désagréable, et par dessus tout vous vous assurez d'éviter les explosions et peut être l'incendie.

En vente à notre dépôt, magasin de vaisselles et verreries.

24, RUE SAINT-PAUL

RENAUD & CIE
SEULS AGENTS.



ATTENTION!

Mde Britton

A OUVERT LE 17 MAI

Au No.88 Rue du pont St Roch

Une teinturerie de toutes sortes d'effets, tels que gants, lince, tweeds etc. Mde Britton s'occupe spécialement de la teinture de plumes d'autruche. Après une pratique de 6 années aux Etats-Unis, elle possède les procédés les plus perfectionnés pour teindre et remettre à neuf les plumes d'autruche d'après les plus récentes méthodes adoptées à Paris, Londres, New York. Ces procédés sont les seuls qui rendent aux plumes leur beauté et leur fraîcheur.

Teinture garantie dans toutes les nuances Attention spéciale donnée au noir brillant et à la conservation des fibres délicates.

Plumes doubles formées de plume séparée d'une manière artistique, tout travail soigneusement exécuté.

Plumes frisées dans 6 minutes, Gants nettoyés dans une demi heure.

FETES DE PAQUES

ALEXIS PARENT

MARCHAND EPICIER

96 RUE DE LA COURONNE ST ROCH

Offre en vente pour les fêtes un choix splendide

Jambons fumés

Bas de cote fumés

Jambons rousés

AUSSI : Beurre, Oeufs, Saïndoux, Biscuits, oranges et Citrons.

AUSSI : Liqueurs douces et fortes de tout genre, le tout à des prix modérés.

N'oubliez pas S. V. P.

ALEXIS PARENT

96 Rue de la Couronne St Roch.

AVIS

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.

TANNAGE A LA FAÇON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de **tannerie** qui, depuis **quarante cinq ans** donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du **cuir de premiero qualite** sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goëlettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goëlettes, dès qu'il est prêt.

Veillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUIR ROUGE constamment en magasin

JOSEPH DUGAL

TANNEUR

330 332 Rue St Valier

ST ROCH QUEBEC

MANUFACTURE CANADIENNE

—DE—

Cafés, Epices, Mentarides et

POUDRE A PATE

Patenaude &

Gravel

60 RUE ST JOSEPH

St Roch Québec.

NOUVELLE PHARMACIE

42 Rue de la Fabrique 42

Quebec

Dr J M MACKAY & Cie

Docteur en médecine

Maître en Chirurgie, Chimiste et

Troisuis

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

FORME A LA DERNIERE MODE

A DES PRIX POUR CONVENIR TOUTES LES BOURSES

JAMES, C. PATERSON

47 RUE BUADE QUEBEC

Biere et Porter Labatt de Londres

Le breuvage le plus fortifiant et le plus favorable à la santé est sans contredit la **biere** et le **porter** de la célèbre brasserie de **Labatt**, de **London** Ontario.

La preuve c'est que John Labatt possède de nombreux certificats des meilleurs professeurs tous de la plus haute recommandation, et qu'il a obtenu les premiers prix diplômes et médailles d'or aux grandes expositions universelles de "philadelphie", de "Paris" et "d'Australie", ainsi qu'à celle du Canada en 1876.

Gare aux contrefaçons et aux substitutions, chaque bouchon est estampé

NY MONTREUIL

SEUL AGENT.

171 RUE ST PAUL QUEBEC

PEPINIERE

DU VILLAGE DES AULNAIES 1284

30.000 *Plans à vendre, variétés propres au climat du Canada. —Blé et Patates de semence. — Catalogues gratis.*

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Vignes, Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers, Erables argetées, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$15 le 100. — Peupliers argentés, Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins.

Un lot de 500 pruniers, 4 à 5 pieds de hauteur, belles variétés étrangères suivantes :

15 Yellow Egg, 20 Prune pourpre, 20 Bradshaw, 30 Impériale, 105 Lombard, 10 Prune d'Allemagne, 75 Reine Claude de Bavay, 10 Washington, 125 Général Hand et autres, \$3, la doz.

PLANTS

POUR LA FETE DES ARBRES

(Arbor Day)

500 Maronniers \$1,00
500 Ormes blanc d'Amérique, 3 ans, \$2,00 la doz. :

200 Ormes blancs d'Amérique, 3 à 10 pieds, \$30 le 100.

Ces derniers sont gros et forts, mais n'ont pas aussi bonne forme que les premiers, la tête et les branches ayant été raccourcies.

500 Erables Silver leaved du Nord-Ouest \$25 à \$30 le 100, \$4 la doz.

Ces érables ont 6 à 8 pieds de hauteur, arbres élégants, à belle écorce fine, croissant rapidement et très rustiques, reprennent facilement.

Blé de Semence, a barbe. "Erinacta" très productif, \$3,50 le sac. Patates "blanches d'Amérique," belles, bonnes, très productives, sac de 100 lbs. \$1. Echantillon de Blé et Patates par malle, 5cts chaque. Chèvres, \$10 la Paire.

Timbres de poste acceptés pour montants au-dessous d'une piastre.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies,

Comté de L'Islet, P. Q.

AVIS

M. le Major Dorion ayant été chargé par le Séminaire de Québec de la direction de sa ferme Mazaret à la Canardière, prie tous ceux qui auront quelque correspondance à lui adresser de lui expédier à la boîte 90,

BUREAU DE POSTE DE ST ROCH
QUEBEC

AUX CULTIVATEURS.

Charues, Sarcloirs, Cultivateurs, Herres en acir, Rouleaux, Semmoires, Faucheuses, Simples et doubles, Râteaux a cheval, Moissonneuses simples, Moulin a battres, et toutes espèces d'instruments d'Agriculture chez,

P. T. LEGARE.

107 Rue St Valier St Sauveur
QUEBEC

ATTENTION ! ATTENTION !

Le soussigné désire informé le public qu'il vient justement de recevoir une grande quantité de bijoux, Jmes de mariage, Bagues, Pendants d'oreilles, etc, etc.,

— AUSSI : —

Une certaine quantité d'Horloges en Nickel, qui sonnent avec répétition, à très bas prix.

J. T. DROLET

No. 125 Rue du Pont.
St Roch Québec.

aux familles

Demandez à votre fournisseur pour vous éclairer l'huile dite Ligonia, et une fois que vous en aurez fait l'essai, vous n'en userez point d'autre, car elle donne une lumière brillante, n'enfume pas les cheminées, et ne cause aucune odeur désagréable dans vos appartements. Si votre fournisseur ne l'a pas en vente, n'en prenez point d'autre, mais envoyez votre commande à notre magasin de vaisselles et verreries, 24, rue St Paul, et nous vous la ferons parvenir à votre domicile

RENAUD & CIE

OUVERTURE!**NOUVEAU MAGASIN**

142, Rue St Joseph St Roch

Marchandises du printemps

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public général, de la ville et de la campagne, qu'il a ouvert son nouveau magasin de nouveautés **Numeré le 29**, au magnifique poste situé au coin des rues St Joseph et de la Chapelle, Numéro 142 St Roch.

Les familles trouveront dans cet établissement un magnifique assortiment de marchandises du meilleur goût, patrons les plus riches et les plus nouveaux, qui aient été importés d'Europe et des Etats Unis, et qu'il soit impossible de trouver dans cette ligne de commerce à Québec.

La variété admirable et la qualité supérieure des nouveautés du printemps, dont se compose le splendide stock de ce nouvel établissement, mérite assurément d'attirer l'attention des acheteurs.

Le soussigné ose donc espérer que le public voudra bien lui accorder une part de son bienveillant patronage.

Une visite est humblement sollicitée.

PIERRE. F. JOBIN.

NO. 142 RUE ST JOSEPH ST ROCH
QUEBEC

CADEAUX DE NOCES ET D'ANNIVERSAIRES.

Chez **E. JACOT**

MARCHAND BIJOUTIER

Beaux choix de montres de tous prix et qualités et magnifique bijoux fins, Argentiers de bon goût, Pendules, Lunettes, Orignons etc., etc.

SPECIALITES

ANNEAUX JONCS DE MARIAGE ET
D'ALLIANCES, BAGUES Etc.

Nous défions toutes compétitions.

E. JACOT

171 Rue St Joseph, St Roch
QUEBEC

LE SOUSSIGNE

A l'honneur d'informer le public qu'étant trop à l'étroit il a transporté ses ateliers de photographies du No 132 au,

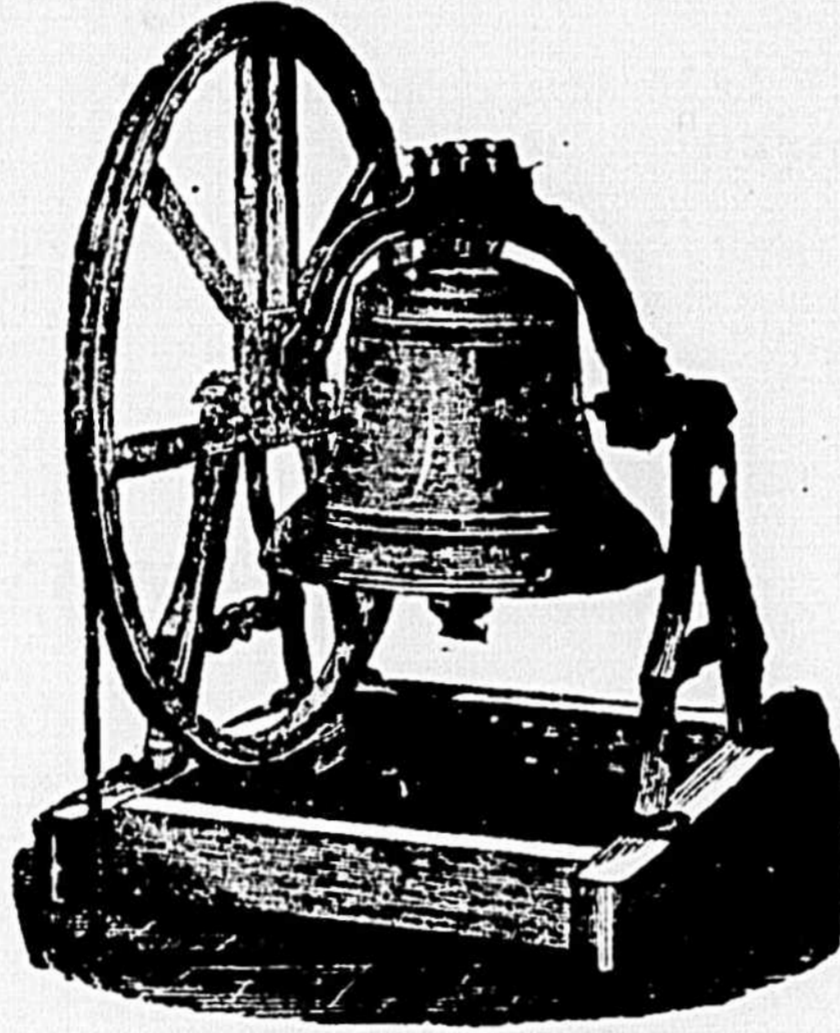
No 187, RUE ST JOSEPH, No 187,

EN FACE DE L'EGLISE ST ROCH

Ayant alors l'espace nécessaire il pourra livrer les commandes sous le plus court délai, ce dont ses pratiques ont eu à souffrir ces dernières années.

Les MM. du clergé sont respectueusement invités de visiter ses ateliers.

MARC. A. MONTMINY.

PHOTOGRAPHIE

Je, soussigné, a l'honneur d'informer les MM. du Clergé et autres, que je suis prêt à monter et poser des **CLOCHES** dans le plus court délai et à des conditions très libérales.

Par un principe amélioré par moi, on peut rendre les cloches plus ou moins dures à sonner et en même temps leur donner le sons le plus pur qu'elles puissent rendre. Je ferai remarquer que le système que je mets en pratique a l'immense avantage de ne pas ébranler les clochers.

Je pourrai fournir aux MM. qui le désireront les meilleurs certificats.

ANDRE PICARD

71 Rue Fleurie St Roch Québec

N.B. — Des améliorations nouvelles ont été adaptées au plan représenté plus haut c'est à dire que la cloche fonctionne sur deux fois RIAS ce qui donne l'avantage de rendre la sonnerie beaucoup plus douce.

Nouvelle Huile**DE CHARBON****LIGONIA.**

Donne une lumière brillante,
Ne fume pas les cheminées,
Ne cause aucune odeur désagréable,
Elle est sans danger pour le feu.
La meilleure huile à éclairer qui n'a jamais été introduite dans Québec.

Lisez ce qu'en dit le révérend M. P. J. Ed Pagé, ptre, professeur de chimie de l'Université-Laval.

"J'ai examiné pour MM. Renaud & Cie. une huile appelée "Ligonia", cette huile a été trouvée de qualité supérieure. Son emploi est sans danger, elle n'est pas inflammable.

Son pouvoir éclairant est très élevé je la crois même supérieure à l'astale, vu qu'elle est plus riche en carbone; elle ne donne aucune odeur en brûlant.

Je puis donc recommander cette huile comme étant de qualité supérieure, pouvant être employée sans aucun danger.

P. J. ED. PAGÉ, ptre,
Prof. de chimie

Laboratoire de l'Université Laval.

Nous avons été nommés seuls agents pour la vente de cette excellente huile, et nous avons établi un dépôt à notre magasin de Faïence et Verre ie.

21, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

RENAUD & Cie.

POISSON FRAIS.

Madame A. Lemelin, si avantageusement connue du public, tiendra toujours à la suite No 5 du marché Montcalm un dépôt général de poissons frais de toutes sortes.

Tel que:

Haddeck,
Morue fraîche
Morue fumée

Saumon frais
et salé
Liperlans et
Harengs frais

Truite, anguille, etc.

—AUSSE:—

Beurre frais
et salé,
Fruits et légumes
de toutes sortes

Tel que poires,
pommes, oranges etc.

De plus, patates de l'Isle aux Coudres, reconnues comme les meilleures de la province au prix de 50 cts par minot.

Le public est particulièrement prié de venir voir avant d'aller ailleurs.

Mde A. LEMELIN

QUEBEC.

COFFRES DESURETE. SAFES DE

J & J TAYLOR.

(Munis de serrures à combinaisons ou à clef.)

A l'épreuve du feu et des voleurs.

Protégez vos valeurs.

J. H. E. PLAMONDON. & C^e Ag^{ts}.

Les safes de Taylor, sont sans contredit les plus améliorés et les plus efficaces. Demandez le catalogue et les prix en vous adressant à J. H. E. Plamondon & C^e.

MACHINES A COUDRE DE TOUTES SORTES.

Wheeler Wilson. Singer. Royal. Howe. Wauzer, Belmont, Wh. 12, Raymond. Le Canadien. New Home

Parties mécaniques de toutes les machines, Huile, Navettes, aiguilles etc.. Réparation des moulins exécutée avec promptitude et perfection.

J. H. E. PLAMONDON & C^e.

216 RUE ST JOSEPH ST ROCH QUEBEC

MARCHANDISES

MOUILLEES! MOUILLEES!!

12 CAISSES DE MARCHANDISES RECUES PAR

Collin et Frere

RUE ST VALIER ST-SAUVEUR

Et mouillées à la gare de Lévis, par les grandes marées qui ont eu lieu dernièrement. Ces marchandises seront vendues à leur magasin sans réserve et à une immense réduction pour vider le magasin le plus promptement possible afin de faire place à d'autres Marchandises attendues.

Aux acheteurs de profiter d'une circonstance sans pareille pour acheter à bon marché.

COLLIN & FRERE

GRANDS AVANTAGES

Offerts aux acheteurs de la ville et de la campagne, 20 pour cent de réduction sur toutes les marchandises du printemps et d'été à la maison

L. T. DUSSAULT

123 Rue st Joseph 123

ST ROCH QUEBEC

Nous offrons en sus un lot considérable de marchandises provenant de aillites, tels que :

Tweeds tout laine valant	75 cts	pur	50 cts
Cachemire de couleur noire valant	55	pour	30
Serge noire et couleur tout laine valant	2,50	pour	1,50
Couvre-pieds assortis valant	2,00	pour	1,25
Gants de kid noirs et couleur valant	1,00	pour	25
Coutil valant	20	pour	13

Pour preuve sans contre dit nous invitons respectueusement le public acheteur de venir faire une visite à notre établissement lui permettant qu'il y trouvera son profit.

L. T. DUSSAULT

123 RUE ST JOSEPH ST ROCH 123

QUEBEC